

Fonctionnalités e-santé au sein d'AllsoftPlus



Contenu

1.	lı	ntroduction	3
2.	C	Configuration	4
	a)	Certificat	4
	b)	Sélection du réseau de santé	4
3.	C	Consentement éclairé et relation thérapeutique	5
	a)	Consentement éclairé	5
	b)	Relation thérapeutique	6
	c)	Liste de travail	8
4.	D	Oonnées des membres	9
5.	е	Box	. 10
6.	C	Carnet d'adresses	. 12
	a)	Critères de recherche	. 12
	b)	Résultats	. 13
	c)	Détails	. 13
7.	C	Centre de documents	. 14
	a)	Consultation	. 14
	b)	Filtrage	. 14
	c)	Résultats	. 14
8.	Ν	Notes de journal	. 15
	a)	Consultation	. 15
	b)	Filtrage	. 15
	c)	Ajouter	. 15
	d)	Résultats	. 17
9.	Δ	Accès BelRAI	. 18



1. Introduction

Le passage au connecteur Allsoft nous permet de mettre à disposition de nouvelles fonctionnalités. En plus de la récupération des données des membres (bouton vert dans l'écran Patient) et de l'utilisation de l'eBox, il est désormais possible d'utiliser les documents partagés des patients sur les réseaux de santé

IMPORTANT : afin de pouvoir interagir avec les réseaux de santé, il est important que :

- Si vous désirez utiliser le RSW ou le RSB, vous soyez au préalablement enregistrée sur le réseau de santé désiré.
- Le consentement éclairé du patient soit enregistré
- Une relation thérapeutique soit également établie entre le patient et l'infirmière.

Pour ce faire, le certificat eHealth de l'infirmière doit être téléchargé dans AllsoftPlus. Ce document fournit également ces explications supplémentaires.



2. Configuration

a) Certificat

Afin d'utiliser les services e-santé, votre utilisateur doit disposer d'un certificat personnel e-santé valide, et que celui-ci soit enregistré dans AllsoftPlus.

Si vous n'avez pas encore téléchargé votre certificat e-santé dans AllsoftPlus, veuillez suivre les instructions décrites dans le document séparé « Connecteur eHealth AllsoftPlus » disponible via ce <u>lien</u> ainsi que dans les nouvelles du 10-11-2024.

Ces étapes doivent être effectuées sur un ordinateur (PC ou Mac), ceci n'est pas possible à partir d'un Smartphone ou une tablette. Si vous ne disposez pas d'un ordinateur, vous pouvez demander à un collègue ou une connaissance d'utiliser son ordinateur pour effectuer l'opération.

b) Sélection du réseau de santé

Remarque générale : les données de santé d'un patient qui est enregistré sur un autre réseau de santé que celui que vous sélectionnez seront également disponibles, ce sont les réseaux de santé qui sont en charges de s'interroger mutuellement sur les données de santé d'un patient si les données ne sont pas stockées sur le même réseau de santé que celui que vous sélectionnez.

Vous devez donc sélectionner le réseau de santé avec lequel la majorité de vos patients sont le plus susceptibles d'être enregistrés. Si vous êtes en Wallonie, nous vous recommandons donc de sélectionner le RSW, si vos patients se trouvent en majorité à Bruxelles, veuillez alors sélectionner le RSB.

Attention: un seul réseau de santé est valide pour toute la licence. Vous devez également disposer des droits « Administrateur » ou « Administrateur Système » pour pouvoir effectuer cette opération.

Veuillez aller dans l'écran « Configuration » dans l'onglet « Général » et cliquer sur le bouton « Editer ». Veuillez ensuite cocher sélectionner le réseau santé (eHealth Hub) ainsi que la case à cocher « Activer des fonctionnalités eHealth supplémentaires » :



Cliquez ensuite sur le bouton « Enregistrer ».

Veuillez alors vous déconnecter et reconnecter à AllsoftPlus, et cette fonctionnalité sera activée.

L'impact de ce choix sera que lorsque vous allez naviguer vers l'écran « Consulter », une nouvelle

boule rouge sera affichée chez la plupart des patients . Ceci indique qu'une action doit être prise pour mettre en place le consentement éclairé et la relation thérapeutique. Ceci est expliqué dans la section suivante.



3. Consentement éclairé et relation thérapeutique

Dans l'écran « Patient » dans l'onglet « Détails » vous noterez la présence d'une nouvelle série de boutons en bas à gauche :



Pour gérer le consentement éclairé et la relation thérapeutique, appuyez sur le bouton marqué du logo eHealth :

En cliquant dessus, une fenêtre apparaitra vous permettant de voir quel est le statut du consentement éclairé et des relations thérapeutiques :



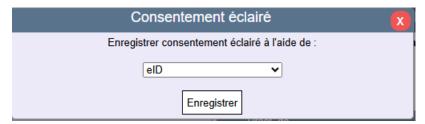
Si des données sont déjà présentes, vous pouvez cliquer sur le bouton « Vérifier chez eHealth » pour récupérer les détails du consentement éclairé et des relations.

Ces données sont alors stockées dans AllsoftPlus. Il se peut qu'un patient décide de supprimer son consentement éclairé ou une relation thérapeutique en dehors du système auquel cas un message d'erreur apparaîtra lorsque vous voudrez effectuer des opérations de consultations ou de publications sur le réseau de santé pour ce patient.

Les étapes ci-dessous montrent comment vous pouvez enregistrer le consentement éclairé et la relation thérapeutique d'AllsoftPlus.

a) Consentement éclairé

Pour ajouter le consentement éclairé, veuillez cliquer sur le bouton 'Enregistrer consent. éclairé ». La fenêtre suivante apparait :

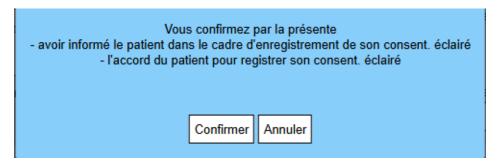


Voici les différentes options que vous pouvez utiliser pour l'enregistrer :



- eID
 - Vous devrez alors lire l'elD du patient avec votre lecteur de carte d'identité. Ceci est la méthode recommandée
- Numéro de carte eID
 - o Un champ de saisie s'affiche dans lequel vous saisissez le numéro de la carte eID.
- Numéro de carte ISI+
 - Un champ de saisie s'affiche dans lequel vous saisissez le numéro de carte ISI+.
- Pas de base (nouveau-né)
 - o Pour un nouveau-né (0 à 3 mois), aucune identification n'est encore requise.

Si vous appuyez ensuite sur « Enregistrer », vous obtiendrez d'abord une fenêtre contextuelle dans laquelle vous devrez confirmer que vous avez correctement informé le patient et que vous avez également obtenu l'accord du patient :



Une fois que vous aurez cliqué sur le bouton « Confirmer » (et que les données sont correctement introduites le cas échéant) le consentement éclairé sera alors correctement enregistré auprès d'eHealth et également dans AllsoftPlus . La donnée apparaîtra alors comme suit :



Vous noterez donc la date d'enregistrement

Si le patient désire annuler son consentement veuillez alors cliquer sur l'icône bleu « poubelle »



Ensuite, vous devrez choisir parmi les mêmes options (eID, numéro de carte, etc.) pour confirmer ce retrait auprès d'eHealth.

b) Relation thérapeutique

L'enregistrement de la relation thérapeutique est très similaire à celui du consentement éclairé. Pour l'ajouter, appuyez sur le bouton 'Enregistrer relation thérap'. La fenêtre suivante apparait:





Voici les différentes options que vous pouvez utiliser pour l'enregistrer :

- eID
- Vous devrez alors lire l'elD du patient avec votre lecteur de carte d'identité. Ceci est la méthode recommandée
- Numéro de carte eID (visite à domicile sans PC/tablette)
 - Un champ de saisie s'affiche dans lequel vous saisissez le numéro de la carte eID. La raison invoquée pour ne pas lire l'eID est que vous n'avez pas de PC ou de tablette avec vous pour effectuer l'opération.
- Numéro de carte eID (problème technique)
 - Un champ de saisie s'affiche dans lequel vous saisissez le numéro de la carte eID. La raison invoquée pour ne pas lire l'eID est qu'il y a un problème technique qui empêche la lecture.
- Numéro de carte eID (le patient a perdu sa carte)
 - Un champ de saisie s'affiche dans lequel vous saisissez le numéro de la carte elD. La raison invoquée pour ne pas lire l'elD est que le patient a perdu sa carte elD.
- Numéro de carte ISI+
 - o Un champ de saisie s'affiche dans lequel vous saisissez le numéro de carte ISI+.
- Sans socle (nouveau-né)
 - o Pour un nouveau-né (0 à 3 mois), aucune identification n'est encore requise.

Si vous appuyez ensuite sur « Enregistrer », la relation thérapeutique sera enregistrée dans eHealth ainsi que dans AllsoftPlus.



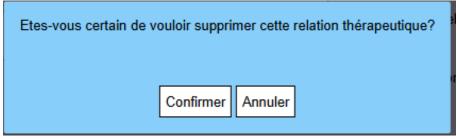
Dans les relations thérapeutiques, une ligne sera ajoutée avec vous en tant que soignant ainsi que la durée de validité.

Si la relation thérapeutique doit être supprimée, veuillez cliquer sur l'icône bleu « poubelle »:



Une confirmation de l'action vous est alors demandée :





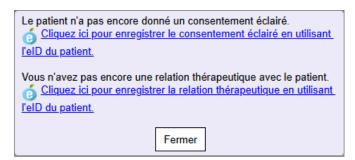
Si vous cliquer sur « Confirmer » vous devrez alors choisir parmi les options (eID, numéro de carte eID, numéro de carte ISI+, nouveau-né) pour transmettre ce retrait.

c) Liste de travail

Sur la liste de travail, un point rouge sera initialement affiché chez la plupart des patients :



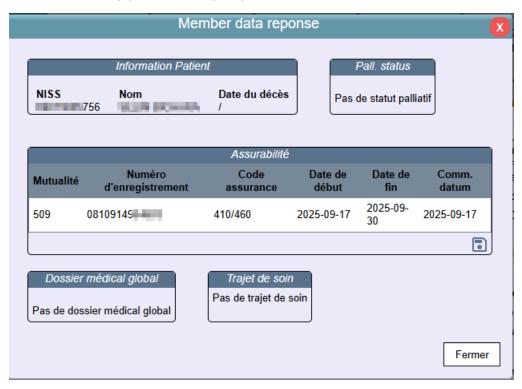
- → Cela signifie que le consentement éclairé ou la relation thérapeutique de ce patient n'est pas encore en règle.
- → Si vous cliquez sur cette boule rouge, la fenêtre suivante apparait et vous propose alors de cliquer sur le lien pour procéder aux enregistrements éventuels





4. Données des membres

Les données fournies lors de la demande d'assurabilité dans l'écran Patient en cliquant sur le bouton vert sont beaucoup plus fournies qu'auparavant :



Si vous cliquez sur la disquette située dans le box « Assurabilité », les données d'assurabilité du patient seront sauvegardées dans AllsoftPlus.

Si le dossier médical global est connu, le nom du médecin sera affiché ainsi qu'une diskette également. Si vous cliquez sur cette diskette, le médecin sera ajouté dans le système (si ce n'est déjà le cas) et sera désigné comme médecin traitant dans la fiche « Détail » du patient



5. eBox

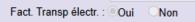
Vous pouvez désormais également publier les factures des patients dans l'ebox du patient (www.myebox.be) sans plus devoir imprimer les factures et les distribuer aux patients:



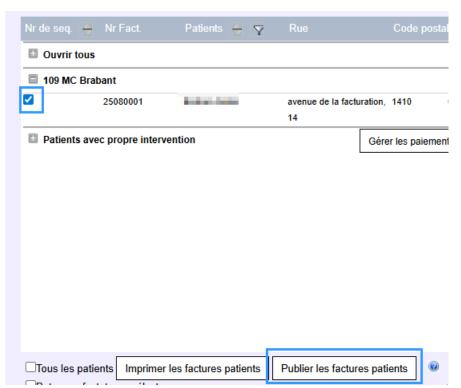
L'avantage de cette ebox est que les patients peuvent également s'y connecter via itsme.

Voici comment procéder :

<u>Prérequis</u>: il faut que dans l'onglet « Détail » de l'écran « Patient » l'option « Fact. Transp. Électr » soit mise à « Oui »



- a) Si vous n'avez <u>pas</u> souscrit à l'option « Publication électronique des factures patients »
 Vous pouvez publier la facture sur la e-box du patient, cependant vous devez répéter l'opération patient par patient en procédant comme suit :
 - Allez dans l'écran « Comptabilité », sélectionnez la période, et ensuite sélectionnez le patient
 - Cliquez sur le bouton « Publier les factures patients »



Un message de confirmation apparaitra indiquant que la facture a été publiée En outre, une boule verte apparaitra au niveau de la ligne du patient pour indiquer que la publication a été effectuée





A noter également que si vous avez indiqué l'adresse email du patient dans l'onglet « Détail » de l'écran « Patient », le patient recevra un email lui indiquant qu'il peut se connecter sur sa ebox pour consulter sa facture.

b) Si vous avez souscrit à l'option « Publication électronique des factures patients Le même principe s'applique que pour la publication individuelle patient par patient simplement dans ce cas, vous pouvez cocher tous les patients ou plusieurs patients, et l'opération s'effectuera en une seule fois.



6. Carnet d'adresses

Alors qu'auparavant, les données des prestataires de soins devaient être consultées manuellement, il est désormais possible de consulter le carnet d'adresses eHealth. Cela permet de rechercher un prestataire de soins de santé sur la base d'un certain nombre de critères de recherche et de copier ses données dans AllsoftPlus.

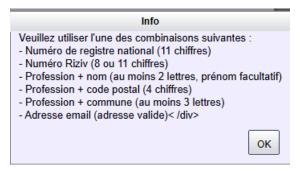
Ce bouton a été ajouté aux endroits suivants :

- Prest. De soins: Si vous souhaitez ajouter un prestataire de soins, appuyez d'abord sur le bouton « Nouveau » afin d'obtenir la fenêtre contextuelle où vous devriez normalement remplir les détails. Si vous appuyez ensuite sur le logo eHealth haut à droite, vous obtiendrez l'écran de recherche pour retrouver le prestataire de soins de santé dans le carnet d'adresses eHealth.
- Soignants: Comme pour les prestataires de soins, vous pouvez également faciliter la recherche d'un soignant à l'aide du bouton eHealth en haut à droite lors de la création d'un soignant..
- eHealthBox : Si vous souhaitez rédiger un nouveau message à l'intention d'un prestataire de soins de santé qui n'est pas connu dans le système, vous pouvez également le rechercher dans le carnet d'adresses eHealth.

a) Critères de recherche



Dans la partie supérieure de l'écran, un minimum de critères de recherche doit être saisis. Les critères minimum sont fournis en cliquant sur l'icône avec le point d'interrogation :

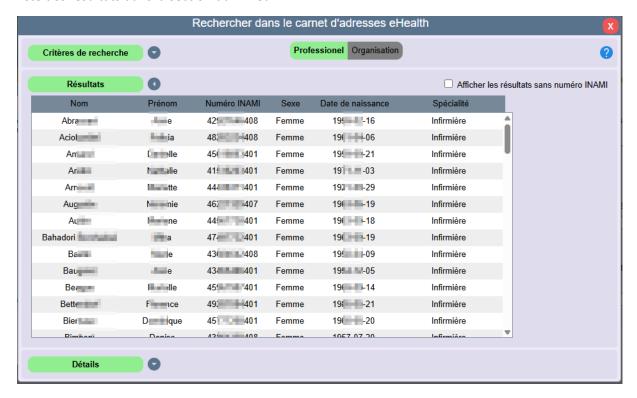


Appuyez ensuite sur « Recherche » pour lancer la recherche.



b) Résultats

Si plusieurs prestataires de soins de santé répondent aux critères de recherche, vous obtiendrez une liste des résultats dans la section du milieu :



Vous pouvez ensuite cliquer sur le prestataire de soins de santé souhaité et le détail de celui-ci sera alors affiché

c) Détails

Si vos critères de recherche ne donnent qu'un seul résultat ou si vous avez sélectionné quelqu'un dans la liste des résultats. Vous verrez alors les coordonnées de cette personne :



Si vous appuyez ensuite sur « Sélectionner cette personne », les données seront transférées à l'écran d'où vous venez.



7. Centre de documents

Vous avez désormais la possibilité de consulter les documents du patients pour lesquels vous êtes autorisés directement à partir des réseaux de santé. Vous pouvez par exemple consulter des documents tels que les schémas médicamenteux, le SUMEHR, des résultats de Laboratoire,

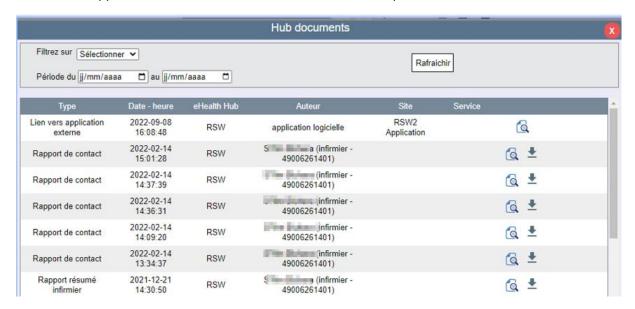
Attention : Il est impératif que le consentement éclairé ainsi que la relation thérapeutique du patient soient établis.

a) Consultation

Dans l'écran « Patient » dans l'onglet « Détail » veuillez cliquer sur l'icône 트 situé en bas à gauche :



Une fenêtre apparaitra vous donnant la liste des documents disponibles sur le réseau de santé.



b) Filtrage

En haut de l'écran avec le centre de documents, se trouve une section avec les filtres disponibles. Vous pouvez filtrer par type de documents et définir une période . Appuyez sur « Actualiser » pour activer ces filtres.

c) Résultats

Si ces documents sont disponibles sur le hub, ils seront affichés avec les résultats. Vous pourrez ensuite soit les visualiser et/ou les télécharger à l'aide des deux icônes 💆 💆

Le premier élément de la liste « Lien vers application externe » est un lien temporaire qui permet de se connecter directement sur l'application du réseau de santé .

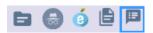


8. Notes de journal

Il est également possible de publier et consulter les notes de journal. Il s'agit d'un moyen de transmettre des observations et des signaux dans un contexte multidisciplinaire. Ces entrées de journaux seront ensuite mises à la disposition des intervenants concernés ainsi que de l'usager luimême et/ou de son proche aidant.

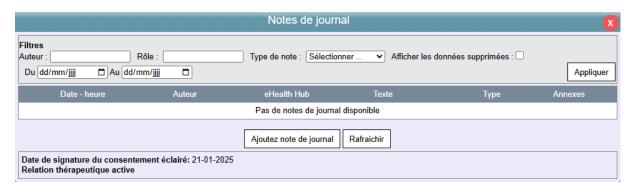
a) Consultation

Dans l'écran « Patient » dans l'onglet « Détail » veuillez cliquer sur l'icône situé en bas à gauche :



Pour gérer les notes de journal, appuyez sur le bouton avec la bulle de dialogue :

Cela vous donnera une fenêtre contextuelle dans laquelle vous obtiendrez un aperçu des entrées de journal disponibles.



Les détails du consentement éclairé et de la relation thérapeutique sont affichés. S'ils ne sont pas encore en ordre, vous devez d'abord les enregistrer.

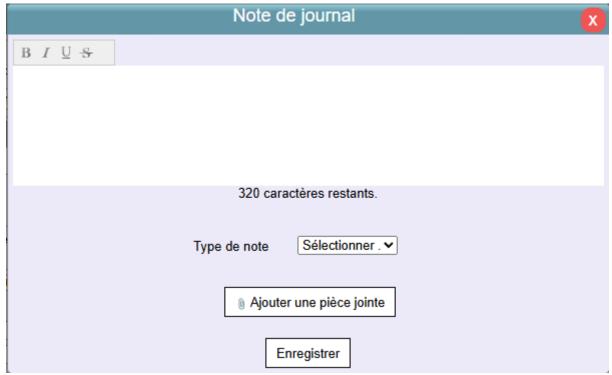
b) Filtrage

En haut de l'écran des notes de journal, se trouve une section avec les filtres disponibles. Ici, vous avez des champs de texte à rechercher par auteur ou par rôle de l'auteur. Vous pouvez également filtrer par type de factures et définir une période. Appuyez sur « Appliquer » pour activer ces filtres.

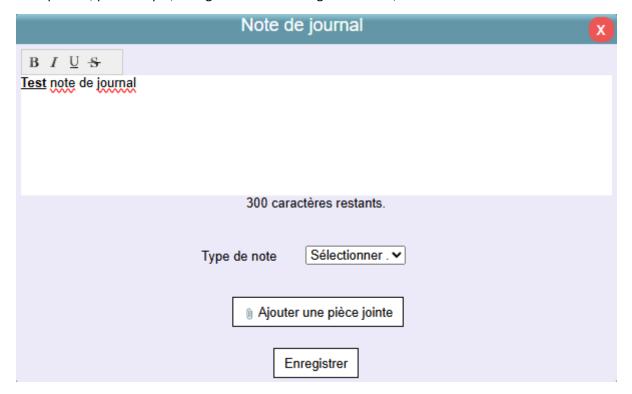
c) Ajouter

Appuyez sur le bouton « Ajouter une entrée de journal » pour créer et ajouter une nouvelle entrée de journal à ce patient.



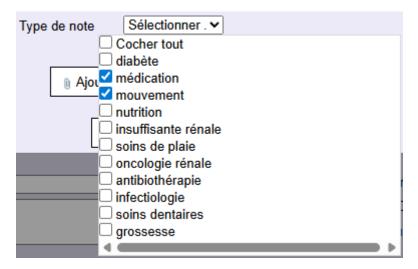


Les entrées de journal sont limitées en taille (320 caractères), principalement pour les communications courtes. Il existe également une option limitée pour la mise en forme du texte, où vous pouvez, par exemple, souligner ou mettre en gras du texte, etc.



Veuillez sélectionner le type de note qui s'applique à cette note de journal.





Il est également possible de lier une pièce jointe au message avec le bouton « Ajouter une pièce jointe ».



Appuyez ensuite sur « Enregistrer » pour transférer efficacement le message.

d) Résultats

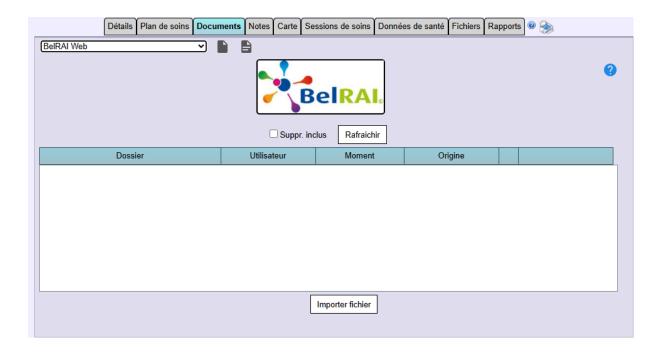
Les écritures de journal sont affichées dans la liste des résultats. Ici, vous pouvez consulter la note, ainsi qu'ouvrir la pièce jointe, le cas échéant.





9. Accès BelRAI

Dans le dossier patient, vous pouvez trouver 'BelRAI Web' dans l'onglet Documents.



Veuillez alors cliquer sur le logo BelRAI, et vous serez automatiquement connecté au site Web de BelRAI.

Vous pouvez ensuite utiliser différents instruments d'évaluation pour élaborer un plan de soins et d'accompagnement. Si vous avez téléchargé ce plan à partir de BelRAI, vous pouvez ensuite l'importer dans AllsoftPlus avec le bouton en bas « Importer le fichier ».

Importer fichier